

# DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE

## 2013-2018

Une déclaration de politique générale est un programme sur six ans.

Comme tout élément de la vie des hommes, elle est soumise aux aléas du temps. Elle constitue cependant un programme de gouvernement local fidèle à nos idées et salubre pour notre cité. Les valeurs de développement, de justice et de solidarité y sont fondamentales. Nous entendons administrer la cité dans l'intérêt de tous les citoyens en favorisant la cohésion sociale et le bien-être.

Depuis six ans, nous mettons en pratique la bonne gouvernance, aidés en cela par l'Administration. Nous souscrivons au Programme Stratégique Transversal dont cette déclaration est, en quelque sorte, la version littéraire. En synergie avec le CPAS et notre intercommunale IEG, nous jetons les bases du futur. Grâce à une gestion saine, méthodique, rigoureuse et dynamique, nous préservons l'avenir des Mouscronnois.

oooooooooooo

Je commencerai par la **SECURITE**,

tant il est vrai que, dans notre ville frontalière, nos citoyens ont trop souvent l'impression que règnent la permissivité, l'insouciance et l'irrespect de l'autre.

La sécurité est l'affaire de chacun, même si on a souvent l'impression qu'elle est surtout l'affaire des autres. Les petites incivilités (le bruit, l'impolitesse automobile, les troubles de voisinage, la saleté, les stationnements aberrants...) gâchent le quotidien et laissent l'impression que tout est permis. Nos gardiens de la paix et nos agents constatateurs seront appelés à encore plus de vigilance à cet égard.

Rien que pour 2011, nos dépenses en matière de sécurité ont augmenté de 10%. Elles augmenteront encore. C'est le prix à payer pour respecter le cadre d'une police efficace comme nous le souhaitons. Le personnel logistique de police, au nombre volontairement plus élevé que la norme minimale, sera maintenu pour permettre aux opérationnels d'être sur le terrain.

La gestion de l'espace public est aussi une préoccupation première. Elle exige une collaboration entre les services publics, les gardiens de la paix, les stewards, la police et plus spécialement les agents de quartier qui sont en contact permanent avec la population. Un pôle de sécurité intégrale et intégrée sera créé afin d'optimiser cette collaboration.

Nous renforcerons les contrôles aux frontières, notamment par l'extension aux zones frontières de notre parc de vidéosurveillance.

Les magasins de nuit seront taxés et soumis à la tolérance zéro afin d'en réduire les impacts, sonores, sécuritaires ou relevant de la santé publique.

Nous peaufinerons notre Plan Communal d'Urgence et d'Intervention et notre Plan Zonal de Sécurité, de manière à être mieux armés pour faire face aux situations les plus extrêmes.

Nous n'oublierons pas notre Service Incendie, dont le cadre, je vous le dirai tout à l'heure, sera alimenté au gré des besoins.

Je poursuivrai en évoquant les différents thèmes par ordre alphabétique, de manière à marquer l'intérêt que nous porterons, dans le même temps, à tous ces domaines.

oooooooooooo

### Pour ce qui concerne l'**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE...**

La concertation avec les forces vives, le secteur public et la population doit être maintenue avec une exigence prioritaire : encourager, à travers la négociation, l'amélioration des projets afin qu'ils répondent au mieux aux attentes de la population : accéder à de l'emploi, autant que possible, de qualité, bénéficier de logements fonctionnels et peu énergivores dans un cadre de vie sécurisant, avoir accès à des équipements et des services efficaces dans de bonnes conditions de coût, contenir les menaces sur la biodiversité et les ressources naturelles et, enfin, voir la collectivité mouscronnoise se développer dans un environnement satisfaisant.

Lors de la précédente législature, la ville a révisé son schéma de structure et son règlement communal d'urbanisme afin de les adapter à l'évolution des besoins et des attentes des citoyens en matière d'organisation de l'espace, de préservation de la nature, de répartition des activités et de construction du bâti. Parallèlement au développement de nouveaux quartiers sur les Zones d'Aménagement Communal Concerté, différentes initiatives ont été menées par le privé pour requalifier la ville historique (Flamme, Place de Gaulle, Patte d'oie). Nous continuerons à soutenir ces initiatives.

A l'interface entre chacune des agglomérations de Mouscron, Luigne, Herseaux et Dottignies et l'espace rural, de vastes espaces dédiés à l'activité économique posent une empreinte forte sur le territoire et l'identité de l'entité. Ces espaces concentrent une offre d'emploi local exceptionnellement élevée en Région wallonne. Cette qualité doit être renforcée en optimisant l'accessibilité à ces pôles.

En concertation avec les entreprises et les opérateurs économiques, la qualité du cadre de vie des travailleurs et celle du paysage doivent être particulièrement soignées.

Dans le cadre de la ré industrialisation de la Wallonie, il s'agira d'interroger les capacités foncières du paysage et d'assurer les fonctions économiques, résidentielles et de mobilité.

En termes de MOBILITE, l'objectif prioritaire est de faciliter tous les échanges urbains :

- en valorisant tous les modes de déplacement par une approche multimodale,
- en s'orientant vers une diminution des risques d'accidents graves en ralentissant le trafic routier sur l'entité,
- en améliorant la qualité des espaces publics,
- en diminuant les nuisances liées à la mobilité,
- et évidemment, en garantissant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Les grands enjeux pour les années à venir :

- Conformément aux propositions issues de la révision de notre Schéma de Structure, dont les enquêtes publiques seront menées en 2013, aménager les portes d'entrée ville.
- Finaliser l'étude visant à l'élaboration d'un Schéma directeur des aménagements des abords de la Gare.
- Selon ce schéma, réaménager le plateau de la Gare, en ce compris le pôle TEC, dès la mise en service de la Route de la Laine.
- Réaménager le centre-ville (La Grand-Place, les abords du futur centre administratif, l'arrière de l'hôtel de ville,...) conformément aux propositions formulées dans le cadre du concours pour l'hyper centre de Mouscron.
- Penser et mettre en œuvre une réelle politique de stationnement en centre-ville (y compris une signalétique directionnelle spécifique des poches de stationnement).
- En tant que Ville pilote Wallonie Cyclable, poursuivre la mise en œuvre de notre Plan Communal Cyclable (financement obtenu de 2012 à 2016).
- Aménager les abords du Musée du Folklore en intégrant l'accès direct au parking Roussel depuis la rue de la Station (entrée de ville depuis la gare de Mouscron).
- Poursuivre les projets de réaménagement des voiries communales (square Demeulemeester, traversée de Dottignies, réfection des anciennes voiries communales, élargissement des trottoirs, aménagement de zones 30km/h,...).

Pour information, en 2013, sera lancée, en partenariat avec le SPW, une réactualisation de notre Plan Communal de Mobilité en vue de définir les objectifs et les fiches-actions à mettre en œuvre pour les 10 années à venir.

oooooooooooo

Pour ce qui concerne le **COMMERCE**,...

...j'ai décidé de créer un organe destiné à fédérer les forces vives et les bonnes volontés en la matière. La Commission consultative du commerce et de l'innovation a été créée le 20 novembre 2012. Cette commission forte de douze personnes se réunit tous les mois autour d'un thème relevant de la vie commerciale et associative. Tous les quartiers du grand Mouscron y sont représentés. Cette commission s'est donné un double objectif :

rendre un avis à propos de tout projet privé ou public susceptible d'avoir une incidence sur le développement commercial, et

se charger d'étudier toute innovation en matière de commerce. Les autorités tireront profit de ses études et réflexions.

oooooooooooo

### Le **CPAS** quant à lui...

...continuera d'assumer ses missions en concertation avec les Affaires sociales, dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale.

En ce qui concerne le revenu d'intégration, soumis à l'enquête sociale, six cents demandes sont actuellement satisfaites. Les perspectives nous laissent croire qu'elles seront plus nombreuses demain. L'enquête détermine également si des aides complémentaires doivent être octroyées : cotisations de mutuelle, soins médicaux, médicaments, repas scolaires, frais de transport, de chauffage etc... ainsi que toute aide d'urgence.

Le CPAS, durant cette mandature, continuera à développer les secteurs suivants : les logements d'urgence et de transition, la médiation de dettes, l'accès aux énergies, l'insertion socioprofessionnelle en partenariat avec le Forem et les associations, les Initiatives Locales d'Accueil, les repas à domicile.

Sont programmés : la rénovation du Reposoir à Dottignies et l'achèvement de la rénovation du home Vandeveldé où nous organiserons un accueil de jour. De même, les maisonnettes du Petit-Pont seront rénovées en y incluant le projet de « Résidence-service » en lieu et place des maisonnettes les plus vétustes.

La crèche Félicien Nuttin qui comprend 48 lits sera également rénovée.

On le voit, il y a beaucoup de travail pour stabiliser notre population et donner aux gens les moyens de se prendre en charge et de vivre dignement.

oooooooooooo

### En matière de **CULTURE**,

...deux grands projets :

- ❖ le nouveau musée de folklore consacré à la vie transfrontalière de 1850 à 1950 et

❖ le « Centre Marlier, dessine-moi Martine ».

Ces deux projets sont subventionnés, l'un par la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'autre par le Commissariat Général au Tourisme. Une préfiguration du centre Marlier est ouverte au Staquet depuis le 11 janvier. Ces deux grands projets auront un impact touristique évident. On n'oubliera pas l'investissement au Foyer de Dottignies, avec une salle associative multi-usages au rez-de-chaussée et un espace pour la bibliothèque à l'étage, dont les travaux vont commencer à brève échéance.

La bibliothèque, la deuxième de la Province, en rayonnement et activités, multipliera comme par le passé les collaborations. Après l'ouverture récente de l'antenne du Tuquet, elle est désormais profondément ancrée dans toutes les strates de notre cité.

En matière de formation, Mouscron s'apprête à jouer un rôle dans l'Académie d'été, autrefois cantonnée à Libramont. Nous accueillerons les musiciens, Tournai accueillera les plasticiens.

L'action du Centre culturel dans les quartiers sera renforcée de même que son implication dans les écoles.

La ville profitera de deux grands projets évoqués à l'instant pour étendre son offre touristique et étudier de nouveaux produits liés au passé de Mouscron : le textile, les années yéyé et certaines grandes figures mouscronnoises. L'art funéraire est aussi concerné.

oooooooooooooooo

**L' EGALITE DES CHANCES** fait partie de nos préoccupations...

...les valeurs d'égalité sont fondamentales au bon fonctionnement de la démocratie.

Le « Pôle Egalité des Chances » de la Ville de Mouscron tend à lutter contre les discriminations depuis 2007. C'est dans cette optique qu'une collaboration est née entre Picardie Laïque et nous-mêmes. Une animation intitulée « Quoi ma gueule ? » a été présentée à plusieurs écoles secondaires de l'entité.

Plus de 200 jeunes ont ainsi été sensibilisés au mécanisme « stéréotypes-préjugés-discriminations » et à l'approche de la législation via des situations concrètes dans le cours de l'année scolaire 2010-2011. Suite au succès que cette animation a rencontré, nous avons proposé cette sensibilisation au monde associatif. L'ensemble du personnel communal pourra prochainement en bénéficier.

La Ville s'engagera prochainement dans le projet de charte de diversité accompagné d'une boîte à outils mis en place par la Ministre. Le travail ne s'arrête pas là et d'autres activités de sensibilisation seront lancées dans les années à venir auprès de publics ciblés.

oooooooooooo

## Pour l' **EMPLOI**,

même s'il n'est pas une compétence communale, il est un souci majeur pour les Mouscronnois. A notre niveau, nous nous basons sur l'échevinat du travail, créé il y a six ans. A ce jour, on approche du millième stagiaire accueilli, tant dans nos services communaux qu'à l'IEG et dans différentes asbl. Nous jouons aussi la promotion de l'emploi dans nos propres services comme signalé dans le chapitre consacré au personnel communal.

oooooooooooo

## A propos de l'**ENSEIGNEMENT**,

...notre souhait est de :

- Promouvoir la qualité et l'excellence à l'école.
- Organiser des filières innovantes dans l'enseignement secondaire afin d'augmenter le taux d'emploi et d'insertion des jeunes.
- Reconsidérer le concept d'Ecole des sports, sans mettre son existence en cause. Concentrer les énergies sur les sections porteuses de l'Ecole des sports et renégocier les partenariats en cours avec les deux établissements scolaires parties prenantes au concept.
- Abandonner le projet de création d'une école sur le site de Futurosport et investir dans les sites déjà existants tant de l'Ecole des sports que d'autres implantations scolaires de l'enseignement communal.
- S'intéresser encore davantage aux différentes écoles et octroyer aux enseignants tous les moyens de mener à bien leurs projets pédagogiques et aux élèves les conditions de s'épanouir pleinement.
- Créer une Maison des Langues en développant le concept du Centre Européen des Langues Parlées et en diversifiant les activités.
- Organiser des activités extrascolaires accessibles à tous en vue de susciter des vocations scientifiques et techniques.
- Promouvoir les écoles de devoirs et y impliquer nos aînés soucieux de venir en aide aux jeunes en difficulté d'apprentissage.
- Mettre sur pied un centre de formation en collaboration avec les écoles et les autres opérateurs de formation.
- Développer des stratégies pour lutter encore plus efficacement contre l'échec scolaire et le décrochage scolaire.
- Aider les enseignants à encore mieux dépister les troubles de l'apprentissage.

oooooooooooo

## L'**ENVIRONNEMENT**, vous le savez,

depuis des années est une de nos préoccupations importantes.

Nous avons la chance de disposer d'une cellule Environnement compétente et expérimentée qui nous stimule sur les matières de son ressort.

La prévention s'attache surtout à responsabiliser les plus jeunes, par exemple, à l'utilisation rationnelle de l'eau, à la propreté, au tri des déchets, à l'élimination des emballages et à la préservation des sites naturels.

Le Plan Communal de Développement de la Nature et le Plan de Prévention des Déchets complètent cette éducation.

Nous avons aussi mis en place un agenda 21 : 21 actions pour le 21<sup>ème</sup> siècle.

Il s'agit de 21 actions visant à améliorer la vie de chacun tout en construisant l'avenir à la mesure des grands enjeux planétaires, tant environnementaux qu'économiques, tant culturels que sociaux.

Cet agenda organise une meilleure transversalité tant à l'intérieur de l'Administration que par rapport aux partenaires extérieurs.

Nous retiendrons de ce plan, le succès de nos poules mouscronnoises, connues dans le monde entier, la promotion de produits frais et d'empreinte écologique, les jardins partagés, les guides composteurs, et le plan « Biodiversité » en partenariat avec la Flandre et la France.

Tout ceci nous inscrit dans le concept de ville durable.

Nous avons d'ailleurs été récemment sélectionnés parmi les villes les plus actives en ce domaine.

Dans un autre secteur, l'écoconstruction est aussi une des vitrines de notre ville. Le pôle Eléa fait aujourd'hui figure de référence en multipliant les visites, en organisant des formations, des conférences, des expositions et des animations.

Nous souscrivons à la Convention des Maires pour une réduction drastique de la consommation énergétique par le biais du Plan d'Action Energie Durable dans lequel l'éolien, la géothermie, la biomasse ne sont pas oubliés.

La Cellule continuera aussi à jouer son rôle de gendarme envers toutes les incivilités en relation avec le non-respect de l'environnement.

oooooooooooooooo

Dans le secteur de la **FAMILLE ET DE LA PETITE ENFANCE**, ...

...nous comptons augmenter les places d'accueil pour les tout-petits en fonction des programmations de l'Office de la Naissance et de l'Enfance et installer de nouveaux locaux de consultation là où le besoin se fait sentir.

L'accueil extrascolaire verra de nouvelles collaborations et la poursuite des travaux à la Festarade.

En ce qui concerne l'Accueil Temps Libre, nous évaluerons la demande en accueil extrascolaire pour les enfants moins valides et reliaerons vers les opérateurs de terrain. Un nouvel état des lieux débouchera sur un nouveau programme et des plans d'action annuels. Les projets d'accueil des opérateurs seront renouvelés.

Les salons « Famille et Petite enfance » seront maintenus et nous amplifierons le travail de post-hébergement quand les mamans quittent la Maison Maternelle.

Nous accorderons un vrai soutien à la parentalité, lequel passe aussi par une attention toujours accrue à la qualité du service aux familles.

oooooooooooooooo

### En ce qui concerne les **FINANCES**,...

...nous savons aujourd'hui que l'enjeu est de taille mais les marges réduites. Depuis l'entame de la législature précédente, la commune de Mouscron a toujours présenté des budgets en équilibre à l'exercice propre, et il en sera encore de même pour cette législature.

Les comptes annuels ont dégagé des bonis, preuve que la gestion communale répondait à ses ambitions. Toutefois, aujourd'hui, le nombre de décisions à des niveaux de pouvoir extra-communaux (Région, Fédéral, Europe) qui influencent les budgets locaux ne cessent d'augmenter. Nous avons déjà connu les impacts fédéraux en matière de réforme des Polices.

On ressent aujourd'hui clairement l'impact fédéral de contrôle des chômeurs dans nos budgets CPAS. Quel sera l'impact de la future réforme des services incendie ?

Quel sera l'impact sur l'impôt des personnes physiques de cette crise qui menace au quotidien l'emploi de nos concitoyens ?

Plus que jamais, notre gestion budgétaire communale aura comme premier souci la rigueur sans toutefois manquer aux objectifs fixés.

Les budgets en matière de personnel répondront à notre ambition de maintenir notre politique d'efficacité. En matière de budget de fonctionnement, la rigueur, de mise les années précédentes, restera d'actualité, car elle n'a jamais compromis aucune des missions impartie à notre administration

En matière de ressources financières, s'il s'agira de rester attentif à l'ensemble des recettes « extérieures », telles que le fonds des communes et la fiscalité, il sera également nécessaire d'effectuer l'analyse objective des taxes et redevances existantes.

Plus que des promesses de diminutions de ces dernières, il s'agira d'assurer l'équité de leur impact et de leur perception. Nous nous engageons dès lors à assurer la protection des plus démunis par le mécanisme de ristourne, exonération ou prime telles que déjà existantes aujourd'hui.



En matière d'investissements, les ressources de notre commune sont principalement de 3 ordres. Les fonds propres qui résultent de ventes de biens mobiliers ou immobiliers, les subsides, et les capitaux à emprunter.

Ne dérogeant aucunement à sa réputation et à son efficacité antérieure, notre commune investiguera l'ensemble des pistes de subsidiation émises par les pouvoirs supérieurs (Région, Fédération,...) et ce dans tous les domaines.

Toutefois, aujourd'hui, la question se trouve plutôt au sein du pouvoir régional que communal.

En effet, qu'en sera-t-il de la mise en place du fameux « droit de tirage » envisagé depuis maintenant quelques années par le Ministre des Pouvoirs locaux ?

Le principe en est simple. Afin d'éviter la course aux subsides et le saupoudrage, il s'agira d'allouer un montant de subsides annuels par commune avec pour mission pour celle-ci, en toute autonomie, de les investir dans divers projets.

En matière de capacité d'emprunts à l'investissement, notre majorité a opté pour une balise pluriannuelle sur la durée de la mandature 2013-2018. Ainsi, les investissements prévus par emprunt dans les budgets de la commune et de l'ensemble de nos entités consolidées, à savoir le CPAS, et la Zone de Police, pourront atteindre un total de 50 millions d'euros : 150 € par habitant par an.

Centre administratif, aménagement de la Grand Place, infrastructures sportives, infrastructures scolaires, infrastructures culturelles, infrastructures d'accueil, infrastructures de logements, requalifications des quartiers, aménagement de voiries, vidéosurveillance, charroi,... : autant de secteurs d'investissements qui auront à être intégrés dans cette balise pluriannuelle...

oooooooooooooooo

### Pour la **JEUNESSE**,...

si Mouscron est l'une des villes en constante augmentation démographique, elle le doit en partie à sa jeunesse. Il est vrai qu'en la matière, les initiatives du Service communal ne manquent pas.

Les plaines communales de vacances proposent aux enfants de 3 à 15 ans onze sites qui accueillent 500 enfants encadrés par 180 animateurs.

Parmi ces sites, une plaine d'intégration pour jeunes handicapés, également fonctionnelle lors des vacances de Toussaint et de Carnaval.

Pour mener à bien ces opérations, le Service jeunesse organise durant les vacances de Pâques une formation d'animateurs en centre de vacances, accessible dès seize ans.

Les conseils communaux des enfants et des adolescents fonctionnent depuis une quinzaine d'années.

Nos jeunes apprennent à l'Hôtel de ville les rudiments de la vie citoyenne, collaborent à des projets environnementaux et humanitaires.

Dans le même ordre d'idées, « Place aux enfants » ouvre les portes des entreprises, des associations et des services publics aux jeunes de 9 à 11 ans : grosse journée pour 500 jeunes et 80 encadrants.

Le Service Jeunesse organise aussi un salon consacré aux jobs de vacances : les jeunes peuvent y rencontrer les organismes de travail intérimaire et les entreprises du cru.

Les jours J, avec l'IEG, l'Echevinat du travail et le Forem, ont permis de préparer les jeunes au monde du travail : rédaction de CV, attention portée aux métiers en pénurie etc. Le projet continuera sur cette lancée.

Par ailleurs le Service Jeunesse poursuivra son soutien aux mouvements de jeunesse :

- aide logistique pour les camps d'été ;
- tarifs réduits pour la piscine et le Flipper ;
- aide financière pour des opérations particulières...

Le COJM (comité des organisations de jeunesse de Mouscron) rassemble ces mouvements, coordonne les activités et les met en valeur.

Il construira prochainement un espace polyvalent (expos, concerts, spectacles) pour les mouvements de jeunesse et associations (la Grange) et renforcera les liens avec les maisons de jeunes La Frégate, La Ruche et La Prairie.

oooooooooooo

### Pour ce qui concerne les **JUMELAGES**,

outre les rencontres de courtoisie essentielles pour construire des projets, nous menons avec nos partenaires des villes jumelles Fécamp, Rheinfelden et Barry d'intéressantes discussions afin d'améliorer les relations entre leurs citoyens.

Dans la perspective d'ouverture au tourisme et à la culture, un grand intérêt mutuel est porté sur l'organisation d'échanges d'étudiants, de clubs sportifs (tennis, foot, judo, basket...), d'artistes et associations culturelles ainsi que de séjours pour les pensionnés.

oooooooooooo

### En matière de **LOGEMENT**

Mouscron compte un des parcs de logements sociaux parmi les plus importants de Wallonie. Cependant, la demande demeure. Nos logements vieillissent. Il faut les entretenir, les rénover, améliorer leurs performances énergétiques. Nous voulons aussi

jouer le rôle d'opérateur immobilier, au même titre que le CPAS et la Société de Logements.

Début 2013, 34 logements neufs au Couët. En 2014, 36 au Mont-à-Leux, dans la rue Henri Dunant. En 2014 toujours, 5 nouveaux logements d'urgence.

oooooooooooo

### Pour ce qui concerne le **PERSONNEL**,

L'Echevinat du personnel et le Collège communal souhaitent renforcer la communication, à tous les étages de l'administration, dans le but d'améliorer le service rendu au citoyen. Ainsi, de saines et franches relations avec les syndicats seront entretenues de manière à renforcer le bien-être au travail.

L'évaluation du personnel a déjà montré ses avantages. Le Collège restera très attentif au suivi de ces entretiens afin de mieux cerner la compétence des évalués et de mieux mettre en œuvre leur évolution de carrière. La formation à tous les étages sera particulièrement encouragée.

Des examens avec promotions et constitutions de réserve de recrutement seront organisés tant pour les niveaux D et B, qu'il s'agisse du personnel ouvrier ou employé. Une procédure spécifique de recrutement sera mise en place pour le personnel intérimaire, avec, si nécessaire, l'aide du Forem. Les statuts du Personnel communal seront adaptés en fonction des éventuelles modifications prévues dans les conventions sectorielles.

Des agents sous régime contractuel pourront être nommés à titre définitif pour autant que leur situation réponde aux conditions prévues par les statuts administratifs et pécuniaires du personnel communal.

Pour les services incendie et la police locale, les cadres du personnel tant opérationnel que logistique seront sans cesse alimentés, au gré des besoins.

Le Collège respectera le Pacte pour une fonction publique locale instauré par la Région wallonne.

oooooooooooo

La gestion du **REGISTRE NATIONAL** amènera quelques nouveautés :

- La mise en œuvre du permis de conduire électronique, du passeport biométrique et des cartes de séjour biométriques pour les étrangers.
- Un guichet supplémentaire au niveau du service Etrangers, vu le nombre important et en constante augmentation de dossiers traités

- Nous poursuivrons la lutte contre les mariages et déclarations de cohabitation légale de complaisance
- Nous adhérons en qualité de commune-pilote à l'échange de données d'état-civil de manière électronique (Commission Internationale de l'Etat-Civil)
- Nous continuons les échanges entre communes et différents ministères et/ou autorités.
- De même, nous souscrivons au plan de simplification administrative.
- Toutes ces évolutions seront à gérer par le personnel communal grâce notamment à la création d'une cellule de formation interne.

oooooooooooo

## A propos des **RELATIONS INTERNATIONALES**

Mouscron continue de jouer pleinement son rôle dans l'Eurométropole, présente et active à tous les étages de l'édifice.

La coopération au développement de la ville de Dédougou au Burkina-Faso se termine. Notre ville y a joué un rôle éminent dans la collecte et l'élimination des déchets. Elle a aussi travaillé au renforcement de l'assiette fiscale de cette commune, avec moins de succès étant donné la culture africaine propre en cette matière.

Néanmoins, lorsqu'à l'occasion de réunions de synthèses, nous comparons les acquis du binôme Mouscron – Dédougou avec ceux d'autres binômes belgo-burkinabé, nous pouvons être fiers de ce qui a été accompli.

A l'heure actuelle, nous ne savons toujours pas ce que devient la coopération étant donné les débats sur les compétences usurpées et le transfert probable de la coopération décentralisée du Fédéral vers les Régions.

Nous opterons probablement pour des programmes plus brefs, de deux ans, financés par le « Wallonie Bruxelles International ».

Dans le domaine transfrontalier, les relations avec Tourcoing sont excellentes, mais sans beaucoup de résultats concrets.

Un effort sera demandé aux échevins et conseillers afin qu'à travers leurs pratiques quotidiennes, des efforts communs soient consentis.

L'attente des citoyens est réelle mais elle se heurte à des conflits de compétences à des niveaux plus élevés du pouvoir.

L'étude d'aménagement d'un espace mitoyen menée par Bazar urbain sera analysée pour une mise en œuvre pragmatique.

oooooooooooo

## En matière de **SOLIDARITE** et de **COHESION SOCIALE...**

Afin de mener une politique sociale efficace, le Plan de Cohésion Sociale continuera à travailler en concertation avec tous les opérateurs sociaux de notre commune, avec l'ensemble des institutions publiques et privées développant des actions de lutte contre l'exclusion sociale.

Il s'agit de tout mettre en œuvre afin de rompre l'isolement social, améliorer le bien-être et la qualité de vie des plus démunis, leur permettre une participation à la vie sociale, économique et culturelle.

Notre souhait est de mettre en place un « relais social » absent au sein de la commune.

Nous continuerons à développer les différentes actions du Plan de Cohésion Sociale qui sont l'insertion socioprofessionnelle et l'accès à un logement décent (l'existence d'un guichet du logement au sein de la commune permet aux assistants sociaux de consacrer du temps au coaching logement).

Le traitement des assuétudes restera une action importante.

Nous améliorerons la qualité de vie de nos aînés en continuant une politique spécifique vers les 3ème et 4ème âges.

Mouscron est devenue « Ville Amie des Aînés ». Nous continuerons le service séniors, la prise en considération des besoins des aînés, les nombreuses activités proposées permettant aux différentes générations de se côtoyer.

Par ailleurs, nous renforcerons l'efficacité du Conseil Consultatif Communal des Aînés, sachant qu'ils sont de plus en plus nombreux au sein de notre population, en renforçant les échanges et en utilisant leurs expériences.

Nous persévérons dans les activités récréatives organisées au sein des quartiers.

Pour les personnes souffrant d'un handicap :

Le Conseil Consultatif de l'Intégration de la Personne Handicapée (CCIPH) restera l'outil de référence permettant la mise en place d'une politique d'intégration des personnes handicapées dans notre société.

Nous veillerons à ce que :

- Le taux de travailleurs handicapés à l'intérieur des services communaux reste égal ou au-delà des normes exigées.
- Le relais Handicontact au sein de la commune poursuive ses actions auprès des personnes handicapées.
- Soient respectés les 15 points de la « Charte Communale de la Personne Handicapée » que le Collège Communal s'est engagé à suivre.
- Soit respecté le Label Handycity.
- Soit respectée la Charte « Ville Amie Démence

La Ville de Mouscron, reconnue Ville Santé OMS, a mis en place une politique de santé avec comme objectifs : promouvoir et protéger la santé des individus tout au long de leur vie, réduire l'incidence des principaux traumatismes et maladies. Elle continuera à investir tout ceci en affirmant et en responsabilisant tout un chacun.

Au sein de la Maison Communale de Promotion de la Santé, nous soutiendrons la qualité de la vie en luttant contre les conséquences sanitaires et sociales néfastes.

Avec les différents acteurs de terrain sur la commune, nous veillerons à améliorer la coordination d'urgences sociales et à persévérer dans nos différents projets : Viasano, Qualité de vie et Inégalités de Santé, Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention.

oooooooooooo

### Pour ce qui concerne le **SPORT**,...

...fort des outils et activités mis en place depuis sa création, le service des Sports a pour ambition d'être le premier partenaire des clubs et associations sportives de l'entité mouscronnoise. Sa mission première : Etre le relais auprès des citoyens hurlus.

Son engagement est d'offrir une prestation de services de qualité adaptés aux besoins et attentes de la population mouscronnoise. Confirmés ou amateurs, tous pointent la richesse et la variété du réseau sportif mouscronnois (plus de 200 clubs).

Dès lors, la volonté de l'échevinat des sports est de pérenniser les actions en cours, de les améliorer et de les développer, de promouvoir le bien-être, la santé et l'épanouissement de la population mouscronnoise au travers de la pratique occasionnelle ou régulière d'un ou plusieurs sports.

Pour cela, la stratégie fixée est de permettre et encourager l'accès aux sports à tous et pour tous, en développant l'offre des services proposés pour améliorer la satisfaction de chacun.

Notre ville accueillera prochainement des associations nouvelles comme le Centre Wallon-picard de Documentation et de Développement du sport. La FRSEL (Fédération Royale Sportive de l'Enseignement Libre) installera ses bureaux dans le complexe du Futurosport.

oooooooooooo

### En matière d'**URBANISME**,...

...nous maintiendrons nos efforts principalement sur les quartiers frontières. Au Risquons-Tout, l'IEG a déjà pas mal fait.

Il nous reste à évacuer certains chancres et à mettre en place une mobilité optimale, idem pour le quartier de la Marlière avec la démolition de l'îlot Campitex, le cinéma et le square Marcel Demeulemeester.

